

Kant, penseur centriste et merkélien ?

Angela Merkel devant quitter la Chancellerie fédérale allemande en septembre 2021, après seize ans de pouvoir, à l'occasion des élections au *Bundestag*, on peut tenter de caractériser l'idéologie qui a sous-tendu sa politique. Pour cela, on peut partir des commentaires élogieux, dont celui du Président des États-Unis Obama, qui, en 2015, ont suivi sa décision d'ouvrir sans restriction les frontières de son pays aux réfugiés en provenance d'États, dont la Syrie, en proie à des troubles et guerres civiles mêlés d'ingérences étrangères. Cela pouvait sembler très difficile, d'où le fameux « *Wir schaffen das !* » (« On y arrivera » ou « ça va se faire ! »), très allemand de ton dans son assurance de bien faire ce qu'il faut faire. Merkel aurait ainsi « sauvé l'honneur » de l'Europe. Et les commentateurs d'estimer que la Chancelière s'était montée la digne fille de son pasteur de père et de qualifier de « kantienne » la leçon de morale donnée au monde. En 2019 encore, Merkel fut louée d'avoir fait de l'Allemagne « une nation kantienne hissée au-dessus d'elle-même »¹, alors que, dès le début 2016, la main-d'œuvre voulue ayant été sélectionnée par une économie allemande en manque de bras et de compétences et les frontières allemandes s'étant refermées, la plupart des éloges avaient disparu lorsqu'on s'était rendu compte qu'un surplus de réfugiés, ou supposés tels, se retrouvait parfois, hors d'Allemagne, dans des foyers d'accueil ou autres lieux moins contrôlables.

Qu'en est-il de la filiation Kant-Merkel ? Kant, on le verra, fut un penseur de type centriste, pour reprendre le vocabulaire politique français en vigueur depuis l'époque où l'agrégé de philosophie Jean Lecanuet – proche d'une démocratie chrétienne dominante en la RFA depuis 1949 et favorable à une Europe « intégrée » et « atlantiste » – s'interposait en 1965, lors de la première élection du Président de la République au suffrage universel, entre une gauche en apparence unie autour de Mitterrand et le général de Gaulle, au pouvoir depuis la régularisation parlementaire du coup de force de mai 1958. Il faut également rappeler que Kant a fasciné, par sa capacité de conceptualisation, des générations d'intellectuels français, son centrisme de haut niveau faisant encore aujourd'hui de lui l'ornement d'un merkélisme germano-européen par ailleurs assez fade.

KANT : « RÉPUBLICAIN » OU « NAZI » ?

Depuis longtemps, Kant est perçu, en France du moins, comme un père spirituel de la République et d'un « couple » franco-allemand codifié en 1963 et tenu pour le fondement de l'unité européenne. Cette double paternité se lisait dans le soutien de Kant aux principes de 1789 et dans une Union européenne promouvant les droits humains et politiques. Après avoir été favorablement « reçu » en France dès les années 1790, Kant fut un penseur quasi officiel de la III^e République, avec son traducteur Jules Barni (1818-1878), opposant républicain à Napoléon III, puis avec Ferdinand Buisson (1841-1932), cofondateur de la Ligue des Droits de l'Homme en 1898. Cette III^e République voyait en Kant le pourvoyeur d'une morale laïque à enseigner dans les écoles et concurrente, bien que ou parce que proche d'elle, d'une morale catholique enseignée aux enfants « du catéchisme », ceux pour qui le jeudi libre de classe avait été institué.

Cette réception républicaine de Kant a longtemps ignoré le fait que la distinction kantienne, véritable « humiliation de la raison »², entre phénomène connaissable et chose en soi inconnaissable, fut pour une part, par le biais de sa radicalisation subjectiviste par Fichte, à l'origine du tournant politique réactionnaire d'un romantisme allemand, avec Novalis et Friedrich Schlegel, globalement hostile à la Révolution et au républicanisme français³.

1 Lévy. Voir la bibliographie en fin d'article.

2 Vaysse.

3 Calvié B et C.

Un versant très différent de la réception politique française de Kant est figuré par Michel Onfray, qui a vu dans le philosophe, en 2008, à travers la référence à sa pensée faite, pour sa défense, par Adolf Eichmann lors de son procès à Jérusalem en 1961, un ancêtre du nazisme⁴, Eichmann ayant « kantienement » justifié son obéissance absolue aux lois allemandes et aux consignes de son gouvernement. Mais le fait qu'un nazi pouvait se référer à la conception de Kant, certes rude, de l'obéissance absolue due par un fonctionnaire à son gouvernement, faisait-elle forcément de sa pensée une propédeutique du nazisme ? La position d'Onfray s'opposait en tout cas, implicitement, à une Europe en voie d'unification autour de droits humains supposés, pour une part, « kantienement » définis.

Face à pareille contradiction, il faut rappeler ce fait, rarement évoqué, qu'on n'a jamais autant parlé d'Europe et de « collaboration » européenne que dans les pays d'Europe, dont la France, soumis au nazisme de 1940 à 1944. Il s'agissait alors d'opposer une Europe « désenjuivée » à la coalition immorale du capitalisme anglo-saxon « enjuivé » et d'une URSS tout aussi « enjuivée » par son bolchevisme fondateur.

Luc Ferry, porte-parole d'un républicanisme « kantien » en France, a publié bien des articles et ouvrages, dont certains sur Kant⁵, et a été ministre de l'Éducation nationale : héritage du kantisme universitaire de la III^e République ? Interrogé dans *Le Figaro* du 9 décembre 2018 sur sa prédilection pour la philosophie allemande et le « génie particulier » de l'Allemagne que cela semblait impliquer, il répondit :

Ce génie n'a rien de particulier. Les Allemands ont inventé tout autant que nous l'idée républicaine et universaliste de la nation, celle de Kant, grand admirateur de la Révolution française, fondée sur les droits de l'homme, sur un humanisme qui fait abstraction des racines et des communautarismes. N'oubliez pas que les fondateurs de la III^e République étaient presque tous kantien.

Ce propos condense une part de la réception politique française de Kant, c'est-à-dire une confusion entre théorie et pratique, comme s'il suffisait de « penser » une république pour qu'elle se trouve « fondée ». Syntaxiquement, on ne saisit pas bien si c'est le kantisme de ses fondateurs qui est à l'origine de la III^e République ou s'il ne fut qu'une justification après coup du système républicain en place de 1871 – en fait de 1877, avec la fin de l'hypothèque monarchiste – à l'effondrement de 1940, face à l'Allemagne nazie précisément. On ne saisit pas bien non plus si c'est l'idée républicaine, à la fois allemande et kantienne, qui se fonde sur les droits de l'homme ou bien si c'est la Révolution française elle-même qui est fondée sur ces droits ou qui les fonde. Dans tout cela, la tautologie n'est pas loin. Cette confusion tend peut-être à suggérer que Kant a fondé, en pensée, à la fois les droits de l'homme, l'idée républicaine, la République de 1792, voire la Révolution française, instrument initial de toutes ces fondations, l'idée républicaine étant ensuite reprise par une III^e République elle-même fondée par des kantien. S'il est permis de sourire à propos du peu comique Kant, cela fait beaucoup de fondations pour un seul homme et une seule pensée, fût-elle universaliste, cet homme étant connu pour sa vie quasi monacale, dans un Königsberg éloigné du centre de l'action révolutionnaire, et pour la difficulté de ses écrits.

DEPUIS LE BICENTENAIRE DE 1789, UN KANT « FRANÇAIS »

Au-delà de l'écart entre le Kant républicain de Ferry et le Kant cryptonazi d'Onfray, l'essentiel de la réception politique de Kant oscille aujourd'hui en France entre un Kant, si l'on peut dire, modérément révolutionnaire et un Kant réformiste ou « fédéricien », dans la ligne de l'absolutisme « éclairé » de la Prusse de Frédéric II, de 1740 à 1786, État dans lequel Kant (1724-1804) a passé sa vie d'adulte et accompli sa carrière de fonctionnaire comme professeur titulaire à l'université de Königsberg depuis 1770. Lessing (1729-1781), sommet des Lumières en Allemagne, avait défini ce « fédéricianisme » comme un régime disant en substance à ses sujets : « Discutez de tout ce que voulez, Dieu, religion, morale, mathématiques, littérature et philosophie, mais pas de politique, et surtout, payez et obéissez ! » : impôts, administration et police ou armée, les trois piliers de l'État, en Prusse en particulier. On voit l'écart infranchissable, sinon par une révolution, entre la Prusse du Grand Frédéric et la France de 1789.

Les commentateurs francophones de Kant étant depuis longtemps légion, on se limitera ici à

⁴ Onfray.

⁵ Ferry A et B.

quelques éléments issus de la trentaine d'années écoulée depuis le bicentenaire de 1789, l'interprétation de Kant étant souvent liée à celle de la Révolution. On rencontre ainsi un Kant révolutionnaire, voire un Robespierre de la philosophie, un Kant des droits de l'homme et de la liberté entre Rousseau et Hegel, un Kant des Lumières dans leurs rapports avec la Révolution, un Kant-Buridan entre réformisme à la prussienne et révolution à la française, un Kant tête de pont de la philosophie allemande en France, puis de la III^e République, un Kant face à la question de la paix et de la « paix perpétuelle », et enfin, *the last but not the least*, un Kant philosophe de l'histoire⁶.

LE KANT « DE GAUCHE » DE LUCIEN GOLDMANN (1945-1967)

Ces questions avaient été abordées par un chercheur français original et trop tôt disparu, Lucien Goldmann (1913-1970). D'origine juive roumaine, réfugié en Suisse en 1942 après un passage par Vienne et une installation à Paris en 1934, il avait soutenu en 1945, à Zurich, une thèse sur Kant en allemand, publiée en français en 1948 et rééditée en 1967⁷. Dans le sillage d'un théoricien marxiste hongrois de culture allemande, Georges Lukács (1885-1971), dont il fut, d'abord par des traductions⁸, l'un des introducteurs en France, il met en lumière, dans son introduction de mai 1967, un an avant mai 1968, à son livre sur Kant, les deux postérités antagonistes de Kant (*G*, p. 11-16). La première, « idéaliste » et « formaliste », c'est celle du néokantisme, forme affaiblie du kantisme, adaptée à l'Allemagne de la période 1871-1933, avec ses spécialistes bornés – on pense aux « idiots spécialisés » (*Fachidioten*) de la contestation allemande en 1968 –, et sa bourgeoisie passive face à l'alliance du grand capital, des « hobereaux » et de l'absolutisme prussien, dont le relai est pris en 1933 par le nazisme, mais aussi celle de Husserl et de la phénoménologie. La seconde postérité, c'est celle, progressiste embrassant la totalité du réel, qui va de Hegel, dont la « ruse de la raison » répond au « plan caché de la Nature » de Kant (*G*, p. 292), à Lukács, en passant par Marx.

Ce livre sur Kant, avec son éloge, à côté de celui du livre sur Lessing du social-démocrate devenu communiste Franz Mehring (1846-1919) et d'*Histoire et conscience de classe* de Lukács, de *L'Allemagne. Essai d'explication* (*G*, p. 52 et 307) du germaniste français Edmond Vermeil (1878-1964), saisi par l'Occupant dès 1940 et publié en 1945, est marqué par l'enthousiasme de la Libération. De cette atmosphère témoigne aussi la parution posthume de la traduction-présentation des textes de Kant sur la philosophie de l'histoire par un normalien agrégé de philosophie, Stéphane Piobetta (1913-1944), mort dans les combats du Garigliano et Compagnon de la Libération à titre posthume, qui insiste sur la nécessité de « sortir d'une vue étroite sur le kantisme »⁹. On pense, à propos de ces années d'espoir, à la puissance d'un Parti communiste bénéficiant du prestige de l'URSS victorieuse, mais aussi à la formule de Léon Blum au congrès de la SFIO en 1946, sur le « socialisme, maître de l'heure », un extrait du livre de Goldmann sur Kant¹⁰ figurant d'ailleurs, en 1947, au sommaire de *La Revue Socialiste*, liée à la SFIO et dirigée par l'historien de la Révolution Ernest Labrousse (1895-1988). Le moment était favorable au marxisme dans ses diverses variantes, après la phase négative de l'hégémonie germano-nazie sur la plus grande partie de l'Europe.

Reprenant la citation bien connue de Goethe sur le classicisme comme santé et le romantisme, allemand surtout, comme maladie, Goldmann voit dans l'histoire « malade » de l'Allemagne la cause de l'isolement (Hölderlin) et de l'exil (Heine) des « humanistes » et de la popularité des « mystiques » irrationalistes, cette Allemagne « malade » s'opposant à la précocité d'une Angleterre sensualiste et empiriste et à la normalité d'une France imprégnée de rationalisme actif (*G*, p. 41-53). Goldmann s'attache à démontrer que c'est le côté maladif de l'histoire de l'Allemagne qui explique pourquoi Kant ne développa pas les potentialités progressistes de son système. Selon lui, l'admirable principe kantien – « Agis de telle manière que l'humanité, tant dans ta propre personne que dans celle de tout autre homme, soit pour toi toujours un but et jamais un moyen » – est une

6 Azouvi-Bourel, Belissa A et B, Bonnet, Bourgeois, D'Hondt, Fedi, Ferrari, Ferrié, Fæssel, Goulemot, Guilhaumou, Kervégan, Muglioni, PH, Proust, Ruiz, Tosel, Waszek, Calvié A.

7 *G*.

8 Lukács A et B.

9 PH, p.5.

10 Goldmann.

condamnation d'une « société fondée sur la production pour le marché » (*G*, p. 235).

Les éléments d'une philosophie de l'histoire sont réunis chez Kant, selon Goldmann, et si celle-ci ne figure pas dans un ouvrage systématique, c'est, une fois encore, le « retard » allemand qui en est la cause, la philosophie kantienne de l'histoire trouvant refuge, comme ses considérations politiques, dans les marges et les notes d'opuscules sur d'autres domaines (*G*, p. 277). On aurait pu objecter à Goldmann que les conditions objectives de la vie politique en Allemagne n'avaient pas vraiment changé, depuis les années 1790 et Kant, lorsque Hegel, dans les années 1820, a donné ses cours berlinois sur la philosophie de l'histoire. Et pourtant, Goldmann constate ce que tout lecteur, même superficiel, de ces philosophes peut voir : chez Hegel, la philosophie de l'histoire, ouvrage autonome – même s'il est publié de façon posthume, peu après la mort de Hegel en 1831 – se trouve au cœur du système, et non pas reléguée sur ses marges comme chez Kant. Le changement, de Kant à Hegel, sur la philosophie de l'histoire, est donc liée à la différence entre leurs deux systèmes, ce qui contredit l'explication externe, avancée par Goldmann, par l'histoire malade de l'Allemagne.

UN KANT CENTRISTE EN TOUS DOMAINES

Soucieux d'élargir la base de la ligne Hegel-Marx-Lukács dont il se réclame, Goldmann tire Kant du côté révolutionnaire, tout en admettant l'existence de contradictions chez lui, qu'il explique par la perpétuelle *misère allemande*¹¹. Mais cette explication est trop générale pour être convaincante à tous les coups. Reléguant en note, par une sorte de mimétisme kantien, ce qui lui tient à cœur, Goldmann n'examine les positions contradictoires du philosophe sur la Révolution que dans une longue note de quatre pages à la fin du livre (*G*, p. 287-290), les contradictions de Kant sur le droit à l'insurrection étant expliquées, une fois encore, par la situation retardataire de l'Allemagne et par la prudence du fonctionnaire prussien qu'est Kant. On pense à la prudence de Hegel, trente ans plus tard, sensible dans l'écart entre le texte publié de sa philosophie du droit de 1820 et ce que l'on sait de son enseignement oral, plus libre de ton et de contenu¹². Et pourtant, Hegel donne, plusieurs années de suite, un cours complet de philosophie de l'histoire.

Une question serait de savoir si les contradictions de Kant n'ont pas aussi leur cause dans son système général, et non pas uniquement dans les conditions objectives de sa formulation. Goldmann signale d'ailleurs fugitivement, chez Kant, une tendance à la conciliation de type centriste entre options opposées. Par exemple sur le dépassement de l'opposition entre rationalisme idéaliste et empirisme sensualiste par le biais des catégories a priori de l'entendement, et, dans la « querelle du panthéisme » à propos du spinozisme supposé de Lessing, dans laquelle il adopte une position moyenne entre le mysticisme de Friedrich Heinrich Jacobi et le rationalisme dogmatique de Moses Mendessohn (*G*, p. 152-154). De même, sur le problème de la liberté et de la nécessité ou du déterminisme, Kant se réfère à sa propre distinction entre phénomène et chose en soi, le déterminisme se limitant au premier et ne s'appliquant pas à la seconde (*G*, p. 174 sq.) : dans ce cas aussi, solution médiane.

Face aux religions positives aussi, Kant est centriste. Respectueux du luthéranisme majoritaire – en 1784, il reprend la formule luthérienne sur le bois « nouveaux » dont est faite l'humanité (*PH*, p. 34-35) –, il est en même temps proche des théologiens novateurs, les *Neutheologen*, qui cherchent à concilier les impératifs de la raison et les dogmes révélés, comme Lessing, en 1780, dans la pièce *Nathan le Sage*, autour de l'idée d'une religion universelle, dépassant les oppositions entre les trois religions monothéistes. En 1784 encore, Kant intègre le genre humain à l'idée d'un « plan de la nature » ou de Dieu (*PH*, p. 26-27), la « perfectibilité » – Lessing emploie ce terme en 1780 dans *L'Éducation du genre humain* – de l'humanité étant liée à des facteurs conférés à l'homme par la nature ou par Dieu, facteurs grâce auxquels l'humanité, paradoxalement, s'arrache à l'ordre naturel ou divin. D'où l'ambivalence – centrisme, ici aussi – de la religion chez Kant, les textes sacrés étant présentés en 1786 comme une source de la connaissance historique (*PH*, p. 111 sq.), mais la formule biblique de l'homme comme « sel de la terre » étant utilisée dans un sens émancipateur (*PH*, p. 116-117). D'où enfin la préférence affichée de Kant pour un luthéranisme libéral, « aimable » et fondé en raison, celui de Lessing et des *Neutheologen*.

¹¹ *Misère et Ruge* (présentation, p. 23-29).

¹² *Iltling*.

Contre la Prusse bigote et réactionnaire de Frédéric-Guillaume II (1786-1797) et de son entourage « obscurantiste », après la mort de Frédéric II en 1786, Kant est favorable à un retour à la tradition « frédéricienne », libérale, sinon sur le plan politique, du moins sur le plan religieux et philosophique. Son texte de 1791 sur *La Théodicée* maintient la notion de création du monde et de l'humanité par Dieu comme « origine première » (« *Urheber* », *KW*, XI, p. 124), mais, en 1794, dans *La Fin de toutes choses*, un an après la censure subie par son traité sur *La Religion dans les limites de la simple raison*, Kant recherche une synthèse entre religion et raison critique et refuse un christianisme qui, cessant d'être libéral et « aimable », signifierait la venue de l'*Antéchrist* : centrisme encore, mais dans une version offensive (*KW*, XI, p. 187-190).

KANT, HOBBS, ROUSSEAU ET LA RÉVOLUTION

À partir de l'émancipation religieuse, Kant élabore l'idée d'une émancipation laïcisée, l'humanité s'affranchissant de l'ordre naturel ou divin en construisant sa propre histoire. La philosophie de l'histoire assure ainsi, chez Kant, le lien entre l'idée d'un ordre naturel ou divin et celle de l'émancipation de l'humanité, y compris sur le plan politique, par la raison ou l'esprit, c'est-à-dire, selon Hegel, par la liberté. D'où l'importance des liens entre religion et politique, particulièrement perceptibles en Prusse avec le passage de Frédéric II à Frédéric-Guillaume II.

Sur le plan politique aussi, Kant pense en centriste. En 1793, dans *Théorie et pratique* (titre abrégé), Kant esquisse un parallèle entre deux penseurs politiques majeurs, Hobbes et Rousseau, et accumule les références au premier et aux critiques formulées contre lui par le second. Pour Hobbes (1588-1679) dans son *Leviathan* de 1651, dont les liens sont patents avec la situation conflictuelle de l'Angleterre – révolution de 1648-1649 et exécution de Charles I^{er} –, « l'homme est un loup pour l'homme » : dureté de l'individu envers ses semblables et règne du strict intérêt individuel ou de groupe. D'où la nécessité d'un État fort, une monarchie absolue faisant et appliquant la loi, sans contrat entre gouvernants et gouvernés, l'autorité d'en haut assurant l'ordre nécessaire à toute société, des abeilles aux loups et aux hommes.

Pour Rousseau, dans une démarche pédagogique et non descriptive, l'homme est bon dans le cadre originel de la nature et de la famille, mais les « sciences et les arts » – titre de l'un de ses « discours » des années 1750 – font de lui un prédateur par le biais de la propriété, ce qui ressort de son discours sur « l'origine de l'inégalité ». D'où la nécessité d'un « contrat social », titre de son ouvrage de 1760, rétablissant l'état de nature et la bonté originelle, mais à un niveau supérieur, intégrant les acquis de la civilisation.

Dans le débat fictif entre Hobbes au XVII^e siècle et Rousseau au XVIII^e, Kant, à la fin du XVIII^e et face à la Révolution, adopte une fois encore une position centriste. D'une part, les références au péché originel et, sur l'humanité, au bois « si noueux qu'on ne peut y tailler des poutres bien droites » (*PH*, p. 35), le rapprochent de Hobbes, mais en moins radical, l'élément offensif, le loup, devenant passif, le bois noueux. D'autre part, l'émancipation par la raison et la liberté conduit à un républicanisme défini, comme chez Rousseau, par l'opposition au « despotisme » absolutiste. Dans le *Conflit des Facultés* de 1798, texte politique conclusif de Kant, la Révolution française est le « signe irréfutable » de l'existence en l'homme d'une « tendance irrépressible » au progrès et au bien, quels que soient les échecs de la Révolution (*PH*, p. 170-174). Le centrisme de Kant est plus proche de Rousseau que de Hobbes, Kant apparaissant comme un Rousseau allemand, ne pensant la politique que de façon postrévolutionnaire, comme acceptation du fait accompli révolutionnaire français. D'où, dans les années 1790, une certaine radicalisation fragmentaire de ses textes par rapport à ceux des années 1770-1780, particulièrement dans *Théorie et pratique* (1793) et, plus encore, dans le *Conflit des Facultés* (1798).

RÉFORME, RÉVOLUTION ET RÉPUBLICANISME

Dès 1784, dans *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Kant distingue entre deux voies de l'émancipation politique, la révolution et le réformisme gouvernemental auquel va sa préférence. Après 1789, il loue les constitutions françaises de 1791, organisant une monarchie constitutionnelle, et de 1795, censitaire et pyramidale (ou directoriale), plus que celle de 1793, démocratique, mais

qui ne fut jamais appliquée du fait des périls extérieurs et intérieurs. Mais les affirmations de Kant sur la capacité réformatrice des États ont quelque chose de contourné qui fait douter de leur sincérité. Dès avant 1789, la critique de l'ordre établi prend parfois chez lui un tour révolutionnaire, par exemple, dans *Qu'est-ce que les Lumières ?*, sur l'accès de l'humanité à sa majorité, rendu difficile par les efforts de ses « tuteurs » pour la maintenir en état de minorité (PH, p. 46-47), et, en 1784 aussi, dans *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolite*, où les révolutions sont vues comme des étapes vers un « État cosmopolite universel » (PH, p. 42).

Quant à l'importante note de bas de page ajoutée en 1793 à *La Religion dans les limites de la simple raison*, précisant que l'homme ne peut devenir apte à la liberté que s'il est d'abord mis concrètement en liberté (RL, p. 245), elle dit, d'une autre façon, ce que dit Saint-Just au même moment : « La liberté ne doit pas être dans un livre, elle doit être dans le peuple et réduite en pratique » (SJ, p. 122). De même, dans *Théorie et pratique*, en 1793 encore (TP, p. 30-38), et dans *Vers la paix perpétuelle* en 1795 (PP, p. 90-93), Kant justifie méticuleusement les deux premiers termes de la devise républicaine française : liberté et égalité de tous comme sujets, soumis aux lois, et comme citoyens, législateurs souverains.

La question politique centrale, chez Kant, est celle de la contradiction entre réformisme et révolution et c'est dans un républicanisme taillé très large qu'il en recherche la solution. Défini, dans *Théorie et pratique* et dans l'essai sur la paix, par l'universalité de la loi, la prééminence de la nation sur le monarque et la séparation des pouvoirs, ce républicanisme coïncide avec la monarchie constitutionnelle mise en place à Paris en 1791. Face à une double radicalisation à partir de 1792-1793 – « terroriste » en France et réactionnaire en Prusse et dans le Saint-Empire –, Kant se replie sur une forme politique centriste définie comme républicaine.

Sur le républicanisme, Kant intervient dans un débat très ancien. Amendant la classification d'Aristote, Montesquieu, en 1748 déjà, dans *De l'esprit des lois*, distinguait entre trois formes de gouvernement, le républicain – démocratique ou aristocratique –, le monarchique et le despotique, isolant ainsi le despotisme face aux autres formes, fondées sur l'existence de lois et leur respect par tous, gouvernants inclus. De même, en 1760, dans *Du contrat social*, Rousseau définit ainsi la république :

J'appelle donc république tout État régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être [...] Tout gouvernement légitime [régé par des lois et non par le caprice du despote] est républicain (CS, p. 205).

Et il ajoute une note importante pour la compréhension des débats sur le républicanisme, en particulier en Allemagne de Kant au premier romantisme :

Je n'entends pas seulement par ce mot [gouvernement républicain] une aristocratie ou une démocratie [comme chez Montesquieu], mais [...] tout gouvernement guidé par la volonté générale [...] Pour être légitime, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le souverain [la nation ou le peuple], mais qu'il en soit le ministre [le délégué] : alors la monarchie elle-même est république (CS, p. 205-206).

En 1795, dans son essai sur la paix (PP, p. 90-95), Kant, dans la ligne de Rousseau, considère toute organisation qui n'est pas républicaine, c'est-à-dire dans laquelle le sujet (*Untertan*) soumis aux lois n'est pas en même temps le citoyen (*Staatsbürger*) législateur, comme despotique. D'où trois formes de pouvoir : l'autocratie, pouvoir du prince, l'aristocratie, celui de la noblesse, et la démocratie, celui du peuple, cette distinction ne concernant que la source du pouvoir, la souveraineté (*forma imperii*). Du point de vue de la manière de gouverner, la forme du gouvernement (*forma regiminis*), il n'y a pour Kant que deux possibilités, la républicaine, fondée sur l'existence de lois et leur respect par tous, et la despotique, fondée sur la volonté arbitraire des gouvernants, qu'ils soient prince, noblesse ou peuple. Et Kant d'ajouter, nouvel indice de centrisme, que la démocratie est le despotisme de la majorité sur la minorité.

On voit à quel point la réflexion politique de Kant est dépendante de celle de Rousseau. Mais, différence essentielle, Rousseau écrit avant 1789, comme Montesquieu avant lui, dans la perspective d'un isolement du despotisme face à la liberté, alors que Kant écrit après 1789, alors que le débat sur le républicanisme a pris en France une tournure nouvelle, la royauté, à partir de 1791-1792, avec la fuite et la trahison du roi et la guerre entre l'Europe dynastique et la France, y étant devenue antinomique d'une république se confondant désormais avec la défense de la patrie. Contre cette radicalisation française du choix entre monarchie et république, Kant persiste, y compris dans un texte aussi positif sur la Révolution que le *Conflit des facultés*, à estimer possible un

républicanisme monarchique dans lequel le monarque accorderait à son peuple une législation « *en analogie* [c'est nous qui soulignons, L.C.] avec les lois que se donnerait [ce] peuple lui-même » (*PH*, p. 173). C'est à partir de ce républicanisme au rabais ou « par analogie » et de ce désir de préserver la possibilité d'un réformisme gouvernemental de type prussien, que peuvent se comprendre les contradictions de Kant sur le droit à l'insurrection, refusé dans son principe, y compris, d'ailleurs, contre un État républicain lui-même fondé – ironie de l'histoire ! – à la suite d'une révolution ; sur la critique, empruntée à Rousseau, du patriarcalisme ou paternalisme monarchique (*CS*, p. 245 et *TP*, p. 31-32), alors qu'il fait par ailleurs l'éloge du régime de Frédéric II de Prusse, exemple même de paternalisme ; et enfin sur la critique, également empruntée à Rousseau, du système politique anglais, dont le parlementarisme dissimule un despotisme de fait (*CS*, p. 266 et *PH*, p. 175-176), en contradiction avec l'éloge d'une constitution française de 1791 assez proche du système politique anglais.

DE KANT À MERKEL : UNE ALLEMAGNE RASSURANTE ?

Les contradictions de Kant préfigurent-elles ce qui caractérise la politique et le discours merkéliens ? Ceux-ci, comme les réflexions de Kant, sont précautionneux, méticuleux, scrupuleux, ouverts à la concertation, épistémologiques et moralisants dans leur paternalisme, ou plutôt leur « maternalisme », *Mutti* (maman) étant le surnom donné à Merkel par des réfugiés syriens non dénués d'humour. Soucieuse de dire, avec une modestie très affichée, ce qu'il serait moralement bon de faire, mais pourquoi ce n'est pas toujours possible, la Chancelière paraît prolonger le souci de Kant de préserver la possibilité d'un réformisme prudent et modéré, termes merkéliens s'il en est.

Dans la pratique, demeure cependant perceptible, chez Merkel, la volonté de défendre, parfois avec brutalité, les intérêts financiers, géopolitiques et même militaires supposés de l'Allemagne et de son capitalisme bien encadré par l'État fédéral et, le cas échéant, les pouvoirs régionaux, nonobstant l'affichage du libre-échange et du marché souverain. Et cela tout en rassurant le voisinage, en particulier français. En 1989-1990 déjà, alors que Merkel n'était encore, pour Helmut Kohl, que « la [jeune] fille » (*das Mädchen*), au moment de la prompte, surprenante et, pour beaucoup, inquiétante unification par absorption de la RDA, un argument supposé rassurant, mais inquiétant à long terme, fut que l'unité allemande n'était qu'une étape vers une grande unité européenne étendue jusqu'aux frontières occidentales d'une Russie refoulée vers l'Asie, l'Allemagne se posant en protectrice, voire en tutrice des intérêts de l'Europe et de l'humanité, confondus avec les siens.

De Kant, à la fin du XVIII^e siècle, à Merkel, au début du XXI^e, avec son « kantisme » médiatique de sous-préfecture, un chaînon chronologique fait défaut, que l'on découvrira peut-être dans une figure de la vie intellectuelle allemande de la première moitié du XX^e siècle, Ernst Cassirer (1874-1945), fils de commerçants juifs de Breslau, appuyé par des sommités philosophiques de l'époque – Wilhelm Dilthey (1833-1911) pour la philosophie de la vie et Hermann Cohen (1842-1918) pour le néokantisme –, démissionnant de son poste de professeur à l'université de Hambourg en janvier 1933, au moment de l'arrivée d'Hitler à la Chancellerie de ce *Reich* qu'était restée constitutionnellement la république de Weimar – ce qui donne à réfléchir sur le républicanisme allemand –, émigré à Oxford, puis en Suède et aux États-Unis, où il meurt, citoyen suédois, en avril 1945, juste avant la capitulation de l'Allemagne nazie.

Le dernier livre de Cassirer publié en Allemagne avant l'exil portait, en 1932, sur l'*Aufklärung*. Et c'est bien le centrisme « éclairé » de Kant que l'on retrouve chez un Cassirer tentant une synthèse supérieure, comme Kant de l'empirisme et du rationalisme, des deux courants philosophiques dominants dans l'Allemagne de son temps, la philosophie de la vie et le néokantisme, déclarant tout à fait inacceptable en 1942, aux États-Unis, une hiérarchisation humboldtienne des langues qu'il n'avait pourtant pas relevée en Allemagne vingt ans plus tôt, et situant l'épistémologie, science reine, en surplomb sur une réalité chaotique à ordonner. Toutes choses d'un intérêt certain, mais qui n'ont jamais constitué le moindre obstacle à l'arrivée des nazis au pouvoir. Il est vrai que les deux grandes démocraties européennes, le Royaume-Uni et la République française, n'ont pas fait obstacle non plus, en 1936, à la remilitarisation de la Rhénanie, encore maîtrisable, alors qu'en 1938, avec l'*Anschluss* autrichien et l'annexion des Sudètes

tchécoslovaques, il était, de l'avis général, trop tard pour arrêter quoi que ce soit.

L'Allemagne merkélienne et celle qui va la suivre ne sont certes pas comparables à celle des années 1920 et 1930, mais elles demeurent le lieu d'une pensée « kantienne », sérieuse, savante, moralisante, subtile et épistémologique en diable, et qui peut rendre myope ou même aveugle à certaines réalités pressantes, voire oppressantes. En attendant, en effet, que toutes les connaissances critiques soient convenablement pensées, ordonnées, pesées, homologuées, normalisées, cataloguées et numérisées, les « choses » – dont le monde politique français dit mécaniquement, aujourd'hui, qu'elles doivent « bouger » –, et parfois les pires, peuvent avoir « bougé », en effet, et même avancé – mais vers quoi ?

BIBLIOGRAPHIE (SIGLES ET ABRÉVIATIONS)

Azouvi-Bourel = François Azouvi et Dominique Bourel, *De Königsberg à Paris. La réception de Kant en France (1788-1804)*, Paris, Vrin, 1991.

Belissa A = Marc Belissa, « Kant idéaliste ? Le débat sur la paix perpétuelle. 1795-1801 », *révolution française.net*, novembre 2005.

Belissa B = Id., *Repenser l'ordre européen. 1795-1802*, Paris, Kimé, 2006.

Bonnet = Jean Bonnet, *Kant, instituteur de la République (1795-1904) : genèse et formes du kantisme dans la construction de la synthèse républicaine*, thèse, Paris, EPHE, 2007.

Bourgeois = Bernard Bourgeois, « Kant et les droits de l'homme », in : Id., *Philosophie et droits de l'homme de Kant à Marx*, Paris, Puf, 1990.

Calvié A = Lucien Calvié, *Le Renard et les raisins. La Révolution française et les intellectuels allemands. 1789-1845*, Parthenay, Inclinaison, 2018 (1^{re} éd., Paris, EDI, 1989), chap. II, « Kant, les “jacobins” allemands, Schiller et la Révolution française ».

Calvié B = Id., « “Le début du siècle nouveau” : le débat intellectuel et politique en Allemagne autour de 1800 », *Archives de philosophie*, 2018 / 3.

Calvié C = Id., « Philosophie, littérature et politique : le romantisme allemand et sa critique hégélienne », *Romantisme*, 2018 / 4.

CS = Rousseau, *Du contrat social*, Paris, Seuil, 1977.

D'Hondt = Jacques D'Hondt, « Kant est-il le Robespierre de la philosophie ? », *Journal of French and Francophone Philosophy*, novembre 1996.

Fedi = Laurent Fedi, *Kant, une passion française. 1795-1940*, New-York, Georg Olms, 2018.

Ferrari = Jean Ferrari, « Kant, les Lumières et la Révolution française », *Mélanges de l'École française de Rome*, 1992.

Ferrié = Christian Ferrié, *La Politique de Kant. Un réformisme révolutionnaire*, Paris, Payot & Rivages, 2016.

Ferry A = Luc Ferry, « Kant, 1724-1804. Critique de la faculté de juger, 1790 », in : François Châtelet, et alii (dir.), *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, Puf, 2001 (1^{re} éd. 1986).

Ferry B = Id. : « Kant », in : Furet, François et Ozouf, Mona (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988.

Fæssel = Michaël Fæssel, *L'Avenir de la liberté. Rousseau, Kant, Hegel*, Paris, Puf, 2017.

G = Lucien Goldmann, *Mensch, Gemeinschaft und Welt in der Philosophie Kants*, Zurich, Europa Verlag, 1945, trad. française *La Communauté humaine et l'univers chez Kant*, Paris, Puf, 1948, rééditée comme *Introduction à la philosophie de Kant*, Paris, Gallimard, 1967 [édition citée].

Goldmann = Id., « La philosophie classique et la bourgeoisie occidentale », *La Revue Socialiste*, juin 1947.

Goulemot = Jean-Marie Goulemot, « Lumières et *Aufklärung* : le cas Emmanuel Kant », in : Myriam Bienenstock (dir.), *La Philosophie de l'histoire, héritage des Lumières dans l'idéalisme allemand ? (Littérature et Nation, n° 21)*, Tours, 1999.

Guilhaumou = Jacques Guilhaumou, « Philosophie allemande et Révolution française : un espace de traductibilité politique », *révolution-française.net*, décembre 2005.

Iltting = Hegel, *Vorlesungen über Rechtsphilosophie. 1818-1831*. Ed. und Komm. in 6 Bänden von Karl-Heinz Iltting, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann-Holzboog, 1973 sq.

Kervégan = Jean-François Kervégan, « La révolution sans la révolution ? », *La Pensée*, 2016 / 2.

KW = Kant, *Werkausgabe*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1977.

Lévy = Bernard-Henri Lévy, « Deux ou trois choses que je sais d'Angela Merkel », *La Règle du jeu*, 24 juillet 2019.

Lukacs A = Georges Lukács, *Brève histoire de la littérature allemande du XVIII^e siècle à nos jours*, trad. L[ucien]. Goldmann, et M[ichel]. Butor, Paris, Nagel, 1949.

Lukacs B = Id., *Goethe et son époque*, trad. L[ucien]. Goldmann et [Nino] Frank, Paris, Nagel, 1949.

Misère = Lucien Calvié et François Genton (dir.), *Misère allemande / "Deutsche Misere"* (*Chroniques allemandes*, n° 7, 1998-1999).

Muglioni = Jean-Michel Muglioni, *La Philosophie de l'histoire de Kant. Qu'est-ce que l'homme ?*, Paris, Puf, 1993.

Onfray = Michel Onfray, *Le Songe d'Eichmann*, Paris, Galilée, 2008.

PH = Kant, *La Philosophie de l'histoire (opuscules)*. Éd. et trad. Stéphane Piobetta, Paris, Gonthier, 1965 (1^{re} édition, Paris, Aubier, 1947).

PP = Kant, *Vers la Paix perpétuelle*, trad. et introd. J. Darbellay, Paris, Puf et Saint-Maurice (Suisse), Éd. Saint-Augustin, 1958 [bilingue].

Proust = Françoise Proust, *Kant, le ton de l'histoire*, Paris, Payot, 1991.

RL = Kant, *La Religion dans les limites de la simple raison*, trad. J. Gibelin, Paris, Vrin, 1949.

Ruge = Arnold Ruge, *La Fondation de la démocratie en Allemagne*. Trad., prés. et notes par Lucien Calvié, Grenoble, UGA Éditions, 2021.

Ruiz = Alain Ruiz, « À l'aube du kantisme en France. Sieyès, Karl Friedrich Reinhard et le traité *Vers la paix perpétuelle* (hiver 1795-1796) », *Cahiers d'Études Germaniques*, n^{os} 4 et 5, 1980 et 1981.

SJ = Saint-Just, *Œuvres choisies*, Paris, Gallimard, 1968.

Tosel = André Tosel, *Kant révolutionnaire. Droit et politique*, suivi de textes choisis de *La Doctrine du droit* trad. par Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Puf, 1988.

TP = Kant, *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, trad. Louis Guillermit, Paris, Vrin, 1977 (1^{re} éd. 1967) [titre abrégé *Théorie et pratique*].

Vaysse = Jean-Marie Vaysse, « La Grèce impensée », *Kairos*, n° 16, 2000.

Waszek = Norbert Waszek (dir.), *Kant. Philosophie de l'histoire (Revue germanique internationale)*, n° 6, 1996).